

4^E COLLOQUE NATIONAL

Prendre soin des professionnels de santé et prévenir leur vulnérabilisation : De l'observation à l'action

Le 5 décembre prochain au Conseil régional d'Île-de-France à Saint-Ouen

« Prendre soin des professionnels de santé et prévenir leur vulnérabilisation – De l'observation à l'action » sera le thème du prochain colloque annuel national proposé par l'association Soins aux Professionnels en Santé (SPS). Cette quatrième édition marque une nouvelle étape dans les actions de l'association, avec l'objectif de soutenir les professionnels en santé face aux risques psychosociaux. Elle souligne également l'engagement inédit en France du Conseil régional d'Île-de-France aux côtés de SPS, dans le cadre de son projet « Région Île-de-France, Région Solidaire ». À cette occasion, la Région Île-de-France et l'association SPS présenteront les contours de leur partenariat, unique par sa nature et son ampleur en France, destiné à accompagner les professionnels de santé en Île-de-France pour lutter contre les risques psychosociaux. Aider ceux qui aident est une priorité pour la Région Île de France qui se mobilise pour prendre soin de ses soignants, pour faciliter leurs conditions d'exercice et pour continuer à faire du territoire francilien un territoire attractif pour les professionnels de santé.

Ce colloque se tiendra le 5 décembre 2018 au nouveau siège du Conseil Régional d'Île-de-France à Saint-Ouen. Cet événement offre aux différents acteurs du secteur de la santé rassemblés pour l'occasion, l'opportunité de confronter leurs approches, de mettre en valeur les actions mises en œuvre et d'envisager de nouvelles pistes en matière de prévention. Autant de démarches qui visent à soutenir les professionnels en santé, limiter leur vulnérabilité et préserver leur santé.

La Région Île-de-France s'engage auprès de SPS pour une meilleur qualité de vie des soignants

Le 3 juillet dernier, le Conseil régional d'Île-de-France a adopté le plan « Région Île-de-France, Région Solidaire ». La Région a pour ambition de faire de l'Île-de-France un territoire réconcilié et tourné vers l'avenir en mettant la solidarité au cœur de son intervention. L'objectif de ce plan est de lutter contre les fractures sociales et territoriales en Île-de-France, de favoriser l'émergence d'initiatives socialement innovantes et d'engagements solidaires, d'assurer un développement équilibré du territoire. Pour mener à bien ce projet, toutes les compétences régionales sont mobilisées, avec une ambition très forte et transversale.

La santé est sur le territoire francilien le symbole de cette nouvelle manière de penser la politique sociale. Dans le cadre du Programme Région Solidaire, la Région s'engage ainsi concrètement et fortement auprès des professionnels de santé afin de promouvoir leur sécurité et leur bien-être, améliorer leur reconnaissance et conditions d'exercice, condition essentielle pour améliorer notre système de santé.

La Région est ainsi la première en France à s'engager pour soutenir les professionnels en santé. Dans ce cadre, elle s'associe à SPS et aux actions que l'association met en œuvre pour améliorer la qualité de vie de ces professionnels, prévenir et protéger leur santé, optimiser leur activité et la prise en charge des patients.

Les solutions concrètes développées par SPS pour préserver la santé des professionnels en santé

Le 1^{er} réseau national du risque psychosocial

SPS et ses trois partenaires, le réseau **Souffrance & Travail**⁽¹⁾, le **Service de Santé des Armées** et le **réseau Morphée**⁽²⁾ ont mis à disposition des professionnels en santé rendus vulnérables, le **premier réseau national du risque psychosocial**⁽³⁾. La liste des professionnels référents proposant une consultation physique aux professionnels en santé est accessible sur le site www.asso-sps.fr/consultations.html.

Avec le réseau Souffrance et Travail, SPS organise en région des sessions de deux jours pour former à l'accompagnement des professionnels en santé en souffrance. Validantes au DPC, ces sessions ont pour thèmes « Repérage et prise en charge des soignants rendus vulnérables par leur travail »⁽⁴⁾ et « Comment intervenir auprès d'un soignant en crise suicidaire »⁽⁵⁾. Informations et inscriptions sur www.asso-sps.fr/formations.html

La plateforme d'appel nationale gratuite et anonyme

SPS a mis en œuvre depuis deux ans, **une plateforme d'appel nationale** pour offrir une écoute, un soutien et une orientation aux professionnels en santé rendus vulnérables. La plateforme – qui a déjà pris en charge plus de 3 000 appels – est accessible 24h/24 et 7j/7, via **le numéro vert 0 805 23 23 36** ou **l'application mobile Plateforme SPS**⁽⁶⁾. Par ailleurs, pour les professionnels souhaitant s'exprimer par écrit, l'association a créé **le blog « Expressions de soignants »**.

La prise en charge en unités dédiées

Les unités dédiées permettent aux professionnels de santé en grande souffrance de bénéficier d'**une prise en charge intensive (admission rapide de courte durée) et hyperspécialisée** nécessaire à un retour rapide dans leur cadre social et personnel. **Deux unités viennent d'ouvrir leurs portes** : Châtillon-en-Michaille (01) et Louhans (71).

Actions institutionnelles et territoriales

Le colloque sera également l'occasion d'exposer **les actions institutionnelles et territoriales nécessaires pour mettre en place une politique de prévention et de soins** afin de limiter la vulnérabilité des professionnels en santé : avec les ARS (Île-de-France, Grand Est, Pays de la Loire, Guadeloupe...) et avec les territoires de désertification médicale (le « care des territoires oubliés »). Mission menée par SPS, le « care des territoires oubliés » vise à améliorer la qualité de vie des professionnels de santé empêchés dans leur exercice, à optimiser leur activité et la prise en charge des patients dans les zones rurales dites « déserts médicaux ».

Développer la prévention pour limiter la vulnérabilisation

Le colloque présentera, par ailleurs, **plusieurs actions de prévention soutenues par la Région Île-de-France afin de limiter les souffrances des professionnels en santé et de maintenir leur bien-être**. Sélectionnées par SPS, ces actions concernent les techniques de gestion de prévention du stress (méditation de pleine conscience, TOP), l'hygiène de vie (activité physique, addictions...) ou encore la démarche participative.

Au cours de cette rencontre, seront également commentés **les résultats d'une enquête menée par la Nouvelle Entreprise Humaine en Santé (NEHS, nouveau nom de la mutuelle MNH)**. Le but de cette étude étant de fournir des informations qui permettront de lancer des actions de prévention afin d'améliorer la qualité de vie des professionnels en santé.

Pour s'inscrire au colloque : www.asso-sps.fr/colloque.html

(1) www.souffrance-et-travail.com

(2) <http://reseau-morphee.fr>

(3) 70 psychologues, 17 médecins généralistes et 8 psychiatres formés par SPS ; 64 psychiatres et 387 psychologues civils formés à la gestion de l'état de stress post-traumatique pour le Service de Santé des Armées ; 6 psychiatres, 125 psychologues et 11 médecins du travail pour le réseau Souffrance & Travail ; psychiatres pour le réseau Morphée.

(4) Animé par Marie Pezé, docteur en psychologie, psychanalyste et responsable du réseau de consultations Souffrance et Travail(3), et Eric Henry, médecin généraliste et président de SPS.

(5) Animé par le psychiatre Jean-Louis Terra, professeur de psychiatrie à l'université Claude Bernard Lyon 1.

(6) Téléchargeable gratuitement sur smartphone via Apple Store (iOS) ou Google Play Store (Android).

À propos de



L'association Soins aux Professionnels en Santé (SPS) a pour origine le rassemblement d'un groupe d'experts souhaitant partager et défendre la santé des professionnels de santé rendus vulnérables. Son objectif est de susciter une véritable prise de conscience et de proposer des actions concrètes pour optimiser leur parcours de santé, notamment le repérage, l'orientation et la prise en charge des professionnels de santé en souffrance. Elle organise tous les ans un colloque national qui rassemble des personnalités du monde de la santé souhaitant partager leurs expériences et les actions engagées en faveur de la protection des soignants vulnérables.

Plus d'informations : www.asso-sps.fr